

Délocalisations et relocalisations : Qu'en est-il du Maroc ?

Offshoring and reshoring : What about Morocco ?

ERRADOUANI Haniya Oumaima

Enseignante vacataire
EST Kelâa des Sraghna,
université Cadi Ayyad, Maroc
Laboratoire d'économie, finance, management et innovation

Date de soumission : 30/01/2024

Date d'acceptation : 18/02/2024

Pour citer cet article :

ERRADOUANI, H.O. (2024) «Délocalisations et relocalisations : Qu'en est-il du Maroc ? », Revue Française d'Economie et de Gestion «Volume 5 : Numéro 3» pp : 538 – 548.

Author(s) agree that this article remain permanently open access under the terms of the Creative Commons Attribution License 4.0 International License



Résumé

La crise sanitaire du Coronavirus a révélé les défaillances de la mondialisation des chaînes de valeur faisant ainsi germer l'idée de relocalisations. Le chamboulement économique engendré par la pandémie du Covid 19 qui s'est traduit par la baisse de l'activité des grandes entreprises, a poussé les pays du monde à penser à une reconfiguration des relations économiques internationales en vue de s'adapter aux nouvelles contraintes imposées par la Covid 19. A l'instar des autres pays, le Maroc dont l'économie repose en partie sur les IDE n'échappe pas aux épreuves de la nouvelle donne économique mondiale. Le Royaume qui a réussi à renforcer son positionnement dans les chaînes de valeur mondiales, risque aujourd'hui de faire face à des rapatriements de certaines industries à forte valeur ajoutée. Compte tenu de la conjoncture économique actuelle, l'impact de la dépendance du Maroc vis-à-vis de l'étranger, sur son économie, ne peut être anodin. Cet article vient passer en revue les orientations ainsi que les mesures prises par les pays industrialisés pour faire face aux répercussions économiques du Coronavirus, notamment en ce qui concerne les délocalisations industrielles et leurs conséquences sur les économies en développement, dans notre cas le Maroc.

Mots-clés : Relocalisations ; crise sanitaire ; chaînes de valeur ; Maroc ; IDE.

Abstract

The coronavirus crisis has revealed the weaknesses of value chain globalization, leading to the emergence of relocation strategies. The economic turmoil caused by the Covid 19, was accompanied by a decline in the activity of many companies, pushing countries to think about a reorganization of the international economic relationships in order to adjust them to the new requirements of Covid 19. Morocco whose economy depends partly on foreign direct investments is not exempt from the challenges posed by the new worldwide economical context. The Kingdom has successfully strengthened its position in global value chains, but today risks repatriating some of its high added value industries. In the current context, the economic consequences of Morocco's reliance on foreign countries cannot be ignored. This paper reviews the measures taken by industrialized countries to cope with the economic consequences of the Coronavirus, with regard to industrial relocations and their impact on developing economies, in our case Morocco.

Keywords: Relocation ; Coronavirus crisis ; value chains ; Morocco ; FDI.

Introduction

La mondialisation économique qui a marqué le début du 20^{ème} siècle avec l'expansion du commerce à l'échelle internationale, a été interrompue par la succession de plusieurs événements, à savoir le déclenchement de la première guerre mondiale, la crise de 1929 et la seconde guerre mondiale. Ce n'est qu'au début des années 1980 que la reprise du processus de mondialisation a vu le jour. Ainsi, le développement du commerce international et la circulation rapide des capitaux ont étroitement lié les économies du monde entier. En raison de cette intégration, nombreuses sont les entreprises qui ont opté pour la sous-traitance d'une ou de plusieurs parties de leurs activités. Au lieu de produire elles-mêmes l'ensemble des éléments ou de s'approvisionner auprès d'un fournisseur national, elles ont choisi de partager leur production à l'internationale en la divisant en activités réalisées par d'autres entreprises à travers le monde. Cette délocalisation internationale des activités des entreprises est la principale caractéristique des chaînes de valeur mondiales. Partant de là, une chaîne de valeur mondiale désigne l'ensemble des activités productives réalisées par des entreprises installées dans différentes zones géographiques à travers le monde. L'objectif d'une chaîne de valeur, qu'elle soit mondiale ou non, est d'amener un produit / service de l'étape de la conception à l'étape de l'utilisation par le consommateur final, autrement dit, apporter de la valeur au bien produit.

L'internationalisation des chaînes de valeur s'explique par l'envie de produire plus tout en optimisant les coûts. Avec le progrès des technologies de l'information et des communications, la libéralisation du commerce international dans les pays en voie de développement, la réduction des droits de douane, la baisse des coûts de transport ainsi que les traités bilatéraux encourageant l'investissement, les entreprises, notamment industrielles, optent pour la délocalisation de leurs activités de production afin de tirer profit des avantages concurrentiels des marchés étrangers qui leur étaient auparavant inaccessibles (Banque Mondiale (2020)).

Les pays participants dans les chaînes de valeur mondiales sont soit des participants en amont au processus de division de la production c'est-à-dire des utilisateurs d'intrants étrangers, soit des participants en aval qui sont des exportateurs d'intrants locaux. Partant de là on constate que les entreprises s'orientent vers la spécialisation dans la production d'une partie du bien plutôt que de le produire dans son intégralité.

Cependant, le coronavirus a inversé les tendances du commerce international et a rabattu les paradigmes de la mondialisation. La crise sanitaire qui a ébranlé les équilibres économiques, a remis en cause les mouvements de délocalisation. En effet, la succession des confinements a

causé des ruptures d'approvisionnement ce qui a mis en évidence la vulnérabilité des pays industrialisés à l'égard de leurs sous-traitants. Ainsi, plusieurs pays étudient l'idée de restaurer leur indépendance à l'égard de certains produits dans les domaines jugés sensibles comme la santé et l'alimentation. Le débat actuel porte sur le renforcement de l'autonomie stratégique des pays développés et de raccourcir leurs chaînes d'approvisionnement.

Par ailleurs, le Maroc fait partie des pays qui ont réussi à s'accaparer une place dans les réseaux mondiaux. Toutefois, son insertion dans les chaînes de valeur mondiales demeure faible par rapport aux pays comparables, de même pour ses échanges internationaux. Malgré sa modeste intégration, le Royaume s'est orienté vers des industries à forte valeur ajoutée notamment l'automobile et l'aéronautique. Avec ce chamboulement économique dû à la crise sanitaire, le Maroc n'échappera pas aux conséquences de la reconfiguration des chaînes de valeur mondiales. La dépendance du royaume vis-à-vis de l'Europe n'est pas sans risque. En cas de relocalisation des industries aéronautiques et automobiles qui représentent des secteurs phares de l'économie nationale, la croissance économique du Maroc sera profondément impactée.

Ce travail a pour objectif d'analyser les orientations et les actions mises en place par les pays développés pour s'adapter aux nouvelles contraintes imposées par la Covid 19 en matière de délocalisations industrielles et leurs répercussions sur les économies en voie de développement, dans notre cas le Maroc. Nous tentons de répondre dans cet article à deux questions qui s'imposent: Quel effet aura la crise sanitaire sur les chaînes de valeur mondiales ? Quel sera l'impact du rapatriement des industries européennes vers leurs pays d'origine sur l'économie nationale ? La méthodologie adoptée repose sur une analyse synthétique / critique des nouvelles orientations du commerce international. L'article comptera deux principales parties, la première est un aperçu global sur les tendances internationales en matière de chaînes de valeur à l'ère du Covid 19, tandis que la seconde partie portera sur le cas du Maroc en tant que pays intégré dans les chaînes de valeurs mondiales.

1. Les chaînes de valeur mondiales à l'épreuve de la crise sanitaire

Le chamboulement économique engendré par la pandémie du Covid 19 qui s'est traduit par la baisse de l'activité des grandes entreprises, a poussé les pays du monde à penser à une reconfiguration des relations économiques internationales en vue de s'adapter aux nouvelles contraintes imposées par la Covid 19.

1.1. La mondialisation économique : Coronavirus inverse les tendances

Les processus de mondialisation des années 1980 ont contribué au développement d'une coordination internationale de la production qui s'est traduite par l'intensification des échanges

et par une forte croissance des investissements directs à étrangers, sans oublier les relations de sous-traitance qui sont à l'origine des mouvements de délocalisations par lesquelles les entreprises transfèrent une partie ou l'ensemble des activités à faible valeur ajoutée nécessitant une main d'œuvre, vers d'autres pays en développement sans pour autant changer la destination des produits finis. La principale raison derrière les délocalisations massives effectuées par les pays industrialisés est la réduction des coûts associée à l'augmentation de la production. Ces pays profitent du progrès technologique en matière de logistique grâce auquel les frais du transport international ont baissé, des avantages fiscaux mis en place par les pays accueillants dans le but d'encourager les investissements étrangers, des accords et traités bilatéraux, de la libéralisation du commerce international et enfin d'une main d'œuvre moins coûteuse. Dans ce sens, la théorie des avantages comparatifs de David Ricardo peut trouver place. En effet, le choix de l'emplacement optimal pour une activité donnée tient compte des principes de l'avantage comparatif. D'abord, l'attractivité du lieu d'implantation dépend non seulement de la fiscalité et de la disponibilité des facteurs de production, mais également de la stabilité politique du pays, de la qualité de ses infrastructures et de son taux de croissance.

La fragmentation des processus de production se répercute aussi bien sur les économies avancées que sur les économies en développement. En effet, la délocalisation crée des liens d'interdépendance entre les entreprises nationales et les entreprises étrangères qui se servent de leurs savoir-faire et de leurs réseaux de commercialisation et d'approvisionnement. Les entreprises des pays en développement intégrées dans les chaînes de valeur mondiales deviennent de plus en plus productives sans pour autant maîtriser le processus productif dans sa totalité. Ceci dit que malgré leurs capacités limitées, les économies en développement ont tendance à s'industrialiser petit à petit (exportation de produits manufacturés) grâce à leur participation aux chaînes de valeur mondiales (Baldwin, 2011). Toutefois, cette intégration n'est pas sans risque, que ce soit pour les économies industrialisées ou pour les économies en développement.

L'émergence de la crise sanitaire a remis en cause la mondialisation et a dévoilé les défaillances des systèmes productifs et des modèles de développement actuels qui sont désormais inadaptés à la nouvelle donne économique mondiale. Le choc provoqué par le Coronavirus en Chine, premier exportateur mondial et maillon central des chaînes de valeur mondiales, a impacté les industries de d'autres pays en raison des relations de sous-traitance existantes (Gerschel, E. Martinez, A. & Mejean, I. (2020)). Les restrictions aux exportations et l'interdépendance entre les pays ont révélé la vulnérabilité des chaînes de valeur mondiales à travers les pénuries de

biens essentiels et les ruptures d'approvisionnement. Ainsi, ces perturbations dues au Coronavirus, ont remis en question la viabilité et la pérennité de la mondialisation et ont occasionné une montée en puissance des discours en faveur des relocalisations industrielles dans le but de retrouver l'autonomie perdue.

1.2. Vers une reconfiguration des échanges mondiaux

Aujourd'hui, le monde a pris conscience, notamment les pays développés, que le monde de demain sera différent. Alors, comment réagir face aux défis imposés par la pandémie ? Avec les livraisons suspendues, les ruptures d'approvisionnement, les commandes annulées et l'augmentation des taux de chômage suite à la fermeture de plusieurs entreprises partout dans le monde l'idée de reconfigurer les chaînes de valeur mondiales est devenue une préoccupation des pays qui ont opté pour les délocalisations depuis des décennies. Il est donc temps de contrôler la dépendance de nos économies pour les produits stratégiques avec une reconfiguration du modèle d'organisation industrielle international basé sur le rapport coûts-bénéfices. Prenons l'exemple de la France, un pays Européen dont la dépendance à d'autres pays demeure élevée comparée aux USA (Reshef et Santoni, 2020), à cause de sa forte insertion dans les chaînes de valeur mondiales. Aujourd'hui la France prévoit de recentrer une partie de ces chaînes de production pour échapper aux conséquences de l'interdépendance. Les craintes de pénuries sur des produits stratégiques notamment dans l'industrie pharmaceutique justifient ses ambitions de relocalisation. Si la France fabrique l'essentiel de ses médicaments, elle importe la grande majorité des ingrédients de l'étranger (Hyppolite, P.A. (2020)).

Outre les défis liés à la pandémie, les chaînes de valeur mondiales représentent d'autres défis. En effet, la répartition des bénéfices résultants de la participation aux chaînes de valeur mondiales n'est pas équitable entre les pays. Il s'ajoute à cela que la spécialisation qui découle de l'intégration en amont dans une chaîne de valeur mondiale est jugée appauvrissante puisqu'elle entrave le développement et l'innovation industriels des entreprises intégrées.

Par ailleurs, le Maroc qui est un pays en développement a réussi à se positionner dans les chaînes de valeurs internationales sur les segments de l'industrie automobile et l'industrie aéronautique. Ses premiers partenaires en termes d'approvisionnement en intrants intermédiaires sont l'Espagne, la France et la Chine (Jaidi, L. & Msadfa, Y. (2017)). Partant de là, deux légitimes questions s'imposent à savoir quel est le degré de dépendance du Maroc aux chaînes de valeurs mondiales ? Et quel sera l'impact de cette insertion sur l'économie nationale en cas de relocalisation ? Nous tenterons de répondre de façon détaillée à ces deux questions dans la seconde partie.

En revanche, l'idée de relocaliser des secteurs stratégiques ne semble pas être la solution optimale pour regagner son indépendance. La dépendance vis-à-vis de l'étranger ne peut pas être éliminer en totalité du moment que les sous-traitants s'approvisionnent eux-mêmes auprès de fournisseurs étrangers. Peut-on parler d'une démondialisation des chaînes de valeurs mondiales ou plutôt de l'émergence d'un monde logistiquement multipolaire ? Le modèle de délocalisations est certes remis en question, mais sur le plan pratique, la rupture avec un modèle défendu et pratiqué depuis des décennies s'avère très illogique et difficilement réalisable. Le retour au protectionnisme protégera les emplois et l'économie de la concurrence étrangère mais il pénalisera en contrepartie l'investissement et les consommateurs. Ceci dit que les relocalisations au vrai sens du terme ne peuvent pas être la solution optimale aux défis du monde post-pandémie. De ce point de vue, il est temps de concevoir une nouvelle forme de mondialisation fondée sur un modèle de création de valeur flexible garantissant une autonomie relative aux économies. Ainsi, les délocalisations continueront à exister dans le cadre de zones géographiques réduites (Grasland, C. & Van Hamme, G. (2010)) en vue d'éviter toute paralysie de production en cas de crise chez l'un des pays partenaires.

2. Le positionnement du Maroc dans les chaînes de valeur mondiales à l'ère du Coronavirus

Le Maroc s'est orienté vers l'industrialisation de son économie dans le but de renforcer sa position continentale et régionale. Sa participation aux chaînes de valeur mondiales sur des segments à forte valeur ajoutée, notamment l'industrie automobile et l'industrie aéronautique, s'explique par sa politique de création de plateformes industrielles (zones franches d'exportation) qui vise à encourager les investissements et à améliorer l'environnement des affaires grâce aux incitations fiscales qu'elles proposent et à l'allègement des procédures d'implantation pour les multinationales. Les efforts déployés par le Maroc afin d'accélérer le processus de transformation structurelle se multiplient constamment en vue de se positionner dans des segments à forte valeur ajoutée et éviter tout cloisonnement aux segments non porteurs.

Cependant, le Maroc, dont l'économie repose en partie sur les IDE, n'échappe pas aux épreuves de la nouvelle donne économique mondiale et risque aujourd'hui de faire face à des rapatriements de certaines industries phares de l'économie nationale.

2.1. Les investissements directs à l'étranger : Une arme à double tranchant

Compte tenu de la conjoncture économique actuelle, l'impact de la dépendance du Maroc vis-à-vis de l'étranger, sur son économie, ne peut être anodin. Certes, le Royaume cherche à

renforcer son attractivité et à attirer plus d'investisseurs, mais la situation post-pandémie ne semble guère servir ses ambitions. Les investissements directs à l'étranger sont à la fois porteurs de risques et d'opportunités. Ainsi, les mouvements de relocalisation et les appels au nationalisme qui ont refait surface à l'échelle internationale, nous poussent à s'interroger sur l'essor de l'économie nationale. La dépendance du Maroc vis-à-vis de certains pays Européens qui sont actuellement en crise se traduira soit par une baisse de la demande et par conséquent une baisse de la production soit par un scénario qui tarabuste les esprits celui de la perte de partenaires économiques suite au rapatriement de certaines industries.

L'ampleur de l'intégration de l'économie Marocaine dans les chaînes de valeur mondiales renseigne sur le niveau de risque qu'elle encourt. En effet, un taux de participation élevé signifie que la dépendance des entreprises nationales à l'égard des entreprises étrangères est accrue. Le Maroc participe aussi bien en amont qu'en aval dans les chaînes de valeur mondiales. Sa participation (amont et aval) en 2018 était de 46.7% avec une domination de la participation en amont. Ce résultat montre que la dépendance des entreprises Marocaines aux intrants étrangers est supérieure à la dépendance des entreprises étrangères à l'égard des intrants intermédiaires Marocains. Pour ce qui est des dépendances sectorielles, il semble bien clair que le tissu productif marocain dépend fortement de l'offre étrangère et beaucoup moins de la demande pour plusieurs activités industrielles. Plusieurs secteurs manufacturiers, comme le textile, l'informatique et la chimie, etc dépendent principalement de l'offre, dans la mesure où ces activités nécessitent une grande quantité d'intrants importés.

Face à cette récession mondiale et aux interventions des états qui encouragent les entreprises à recentrer leurs activités, le Royaume est dans l'obligation de penser à d'autres relais de croissance pour faire face au nouveau visage de la mondialisation. Ainsi, plusieurs scénarios se profilent. Le premier scénario écarte la probabilité d'une reproduction des logiques mondiales via une restructuration radicale des chaînes de valeurs et prévoit une reprise du commerce international sur les mêmes bases qu'avant la pandémie. Quant au deuxième scénario, celui-ci prévoit une relocalisation nationale ou régionale des activités. Prenons à titre d'exemple le cas de la France puisque ses entreprises sont fortement présentes au Maroc, les activités industrielles selon ce scénario, seront diffusées dans l'espace économique Européen à l'échelle régionale ou à l'échelle nationale. L'objectif étant de maintenir la compétitivité des chaînes de valeur, de faire face à la crise de chômage en créant des emplois et de garantir une meilleure réactivité des approvisionnements notamment pour les biens vitaux grâce à la proximité géographique.

A l'appui de ce que nous avons présenté, on constate que la dépendance de l'économie Marocaine vis-à-vis de l'étranger est une réalité que le Maroc doit en être conscient pour anticiper les conséquences de la division internationale de la production à l'ère du Covid 19. Alors, comment le Maroc peut-il tirer profit de la reconfiguration des chaînes de valeur mondiales ? Serait-il capable de proposer des alternatives compétitives aux entreprises touchées par la crise sanitaire pour éviter leur rapatriement ?

2.2.Relocalisation nationales / régionales : Quelles perspectives pour le Maroc ?

Grâce à son emplacement géographique, le Maroc peut tirer profit de ce débat actuel qui plaide pour une relocalisation des activités. Comme nous l'avons souligné auparavant, le scénario d'un rapatriement intégral est écarté. L'option qui serait rationnelle est celle d'une relocalisation régionale ou nationale. Dans ce sens, le Maroc, a développé au cours de ces dernières années, dans le cadre de sa politique visant à amorcer le décollage industriel, des infrastructures industrielles améliorant ainsi sa compétitivité et son attractivité auprès des investisseurs industriels à l'échelle mondiale. Il s'ajoute à cela que le Maroc est considéré comme étant un hub d'affaires régional entre l'Afrique et le reste du monde, notamment l'Europe notre premier partenaire.

Compte tenu de l'ensemble de ces avantages, le Royaume est capable de renforcer sa coopération économique et de garder son statut de partenaire dans cette nouvelle dimension grâce à la co-industrialisation. En effet, une relocalisation intelligente et bien gérée peut se transformer en co-industrialisation. Pour ce faire, le Maroc doit penser à créer des chaînes de valeurs indépendantes avec l'Europe et pourquoi pas aussi l'Afrique puisqu'il est membre de la zone de libre-échange continentale africaine. De plus, le Royaume doit viser les secteurs à forte valeur ajoutée comme la santé et l'industrie pharmaceutique afin de relancer son économie, tout en encourageant l'auto-concentration. L'idée est de réduire les importations en produisant ce que nous avons l'habitude d'importer.

La proximité géographique de l'Europe est un atout sur lequel le Maroc doit miser pour attirer plus d'investisseurs en cette période de crise. La France par exemple cherche à réduire sa dépendance à l'égard de la chine pour éviter les scénarios de rupture d'approvisionnement pour les biens vitaux. La co-industrialisation avec la France sur ces volets, notamment l'industrie pharmaceutique, demeure rationnelle et bénéfique pour les deux parties. La France profitera d'une réactivité des approvisionnements ainsi que d'une main d'œuvre moins coûteuse, tandis que le Maroc développera une nouvelle expertise dans une activité créatrice de valeur et créatrice d'emplois ce qui contribuera à la croissance économique du pays.

Il convient de préciser que le Maroc dispose d'un potentiel et d'une expertise dans d'autres secteurs, comme l'automobile, l'électronique et l'aéronautique, lui permettant de transformer la relocalisation en une vraie opportunité en augmentant ses flux d'IDE. L'idée est de créer un espace Euro-Méditerranéen dans le but d'accueillir une partie des activités délocalisées en Asie. Ainsi, cette situation de crise peut renforcer les liens entre le Maroc et les pays de l'Asie qui seront prêts à coopérer pour ne pas perdre leurs clients Européens.

Par ailleurs, le Maroc pourrait recourir à d'autres alternatives, autres que l'attraction d'IDE Européens et Asiatiques, pour maintenir sa compétitivité internationale. En effet, développer des chaînes de valeurs régionales en coopérant avec les pays voisins contribuera non seulement au renforcement des échanges commerciaux mais boostera également la croissance économique dans la région.

Conclusion

En résumé, la crise du coronavirus a dévoilé la dépendance de l'économie mondiale à l'égard de la Chine ainsi que la vulnérabilité des chaînes de valeur mondiales. Les mesures sanitaires prises par les états pour freiner la propagation du virus se sont répercutées sur les échanges commerciaux et par conséquent sur les économies des pays paralysant ainsi la production à cause des ruptures d'approvisionnement. Afin de faire à un environnement économique de plus en plus instable, les économies industrialisées sont désormais contraintes de restructurer leurs modèles économiques pour se prémunir contre les éventuels chocs. Le débat actuel des grandes plaide pour une reconsidération des relations économiques internationales via le rapatriement de certaines activités jugées d'importance vitale. Aujourd'hui, délocaliser une partie de sa production n'est plus tendance. La division internationale du travail a montré ses limites ouvrant la porte aux relocalisations.

Les pays en développement tout comme les pays industrialisés sont amenés à faire face aux défis de la nouvelle forme de mondialisation. Dans ce sens, le Maroc qui avance pas à pas vers l'industrialisation de son économie est aujourd'hui exposé au risque de rapatriement de certaines industries à grande valeur ajoutée. Les efforts qu'il a déployés pour renforcer son attractivité internationale peuvent lui coûter cher. Le Maroc est amené à anticiper les risques liés à sa dépendance vis-à-vis de l'étranger et à les transformer en opportunités. Le Royaume avec les atouts qu'il présente, peut tirer profit de la situation actuelle en renforçant sa coopération avec ses partenaires internationaux dans de nouveaux secteurs comme l'industrie pharmaceutique. Ainsi, une relocalisation régionale dans un espace Euro-Méditerranée-Afrique profitera à l'ensemble des parties prenantes.

En définitive, les économies industrialisées envisagent de relocaliser une partie de la production dite essentielle afin de rebâtir une souveraineté stratégique. En revanche, avec le progrès technologique, les relocalisations n'apporteront pas forcément des solutions à la problématique du chômage dans la mesure où la production sera de plus en plus automatisée. Ainsi, cette industrialisation robotisée ouvre la porte à d'autres pistes de réflexion sur l'essor du Maroc. La robotisation de la production pourrait-elle encourager les délocalisations d'entreprises ?

Bibliographie

Baldwin, R. (2011). Trade and industrialisation after globalisation's second unbundling: how building and joining a supply chain are different and why it matters? National bureau of economic research, Working Paper 17716.

Banque Mondiale. (2020). « Rapport sur le développement dans le monde : Le commerce au service du développement à l'ère de la mondialisation des chaînes de valeur ».

Gerschel, E. Martinez, A. & Mejean, I. (2020). Propagation des chocs dans les chaînes de valeur internationales: le cas du coronavirus. *Notes IPP*, (53).

Grasland, C. & Van Hamme, G. (2010). La relocalisation des activités industrielles : une approche centre-périphérie des dynamiques mondiale et européenne. *L'Espace géographique*, 39, 1-19.

Hyppolite, P.A. (2020). Relocaliser la production après la pandémie ?. Fondation pour l'innovation politique.

Jaidi, L. & Msadfa, Y. (2017). La Complexité de la Remontée des Chaînes de valeur Mondiale: Cas des Industries Automobile et Aéronautique au Maroc et en Tunisie/The Complexity of the Rise of Global Value Chains: The Case of Automotive and Aeronautics Industries in Morocco and Tunisia.

Reshef, A. Santoni, G. (2020). [Chaînes de valeur mondiales et dépendances de la production française](#). *Lettre du CEPII*, 409.